

17 février 1849.

N°

B.

Rappeler dans la réponse la date, ainsi que le numéro de la présente.

OBJET :

Exposé de la situation
Adm^{ve} de la Province.

N° 235

Monsieur,

Annexes :

"

Je désire insérer dans l'exposé de la situation administrative du Brabant, qui doit être présenté cette année au Conseil provincial, quelques notes sur l'organisation du musée que vous dirigez, sur les objets les plus curieux qu'il renferme, sur les acquisitions faites durant l'année 1848, &c.

J'ai vous prie en conséquence, Monsieur le Directeur, de vouloir bien m'envoyer à ce sujet une notice sommaire dont je tirai parti pour le compte rendu dont il s'agit.

Agitez l'assurance de ma considération distinguée.

ly

Le Gouverneur,
Liedt

A Monsieur le Directeur du musée des tableaux à Bruxelles.

GOUVERNEMENT

DE LA

PROVINCE DE BRABANT.

BRUXELLES, LE 29 Mars

1849.

N° B — N° . . .

Rappeler dans la réponse la date de la présente, les deux numéros et la lettre de la Division.

OBJET :

Rappel.



Monsieur

J'ai l'honneur de vous rappeler, ^{comme très urgent} en vous priant d'y satisfaire
le plus tôt possible, la demande qui vous a été faite
par ma lettre du 11 février dernier, N° . . .
relative aux renseignements sur l'organisation
du Musée que vous priez, qui doivent
être insérés dans l'exposé de la situation
administrative du Brabant.

Monsi. Desgains
Chef de la 1^{re} Div.

Le Gouverneur,

Liedts

A Monsieur le Directeur du Musée Des Tableaux,
à Bruxelles.

Rappeler dans la réponse la date, ainsi que le numéro de la présente.

BRUXELLES, LE 23 février 1850.

OBJET :

Exposé de 1850.



Annexes :

"

Il me serait agréable de pouvoir insérer dans le prochain exposé de la situation administrative de la province, quelques détails sur les principales établissements scientifiques qui existent dans le Brabant, et notamment sur les collections précieuses dont le soin vous est confié.

Je viens donc vous prier, Monsieur, de vouloir bien me faire l'honneur de m'adresser une notice sommaire sur l'organisation de ce dépôt, sur les acquisitions qu'il a faites en 1849, sur le régime intérieur, sur les facilités qu'il offre pour l'étude, &c. &c.

S'il existait quelque compte rendu, quelque annuaire imprimé où il serait possible de trouver ces renseignements et que cette marche vous parût préférable, je vous serais obligé de vouloir bien me le communiquer pour quelques jours, j'en ferais faire des extraits dans mes bureaux.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Gouverneur,

cel

A Monsieur le Directeur
du Musée des Tableaux,
à Bruxelles.

L. D. 29

Musée royal
de

Peinture

et des

Sculpture

N^o 235

3 ans

49
Bruxelles le 23 Mars 1850.

M^{re} le Gouverneur de la
Province du Brabant

M^{re} le Gouverneur,

Nous avons l'honneur
de vous transmettre ci-joint,
une note contenant les divers
renseignements que vous avez
bien voulu nous demander
par votre lettre du 23 février d.
N^o B. Nous joignons égale-
ment à la présente un exempl.
des Statuts organisés du Musée
royal de Peinture et de Sculpture,
ainsi qu'un catalogue des Collec-
tions de cet Etablissement.
Il nous sera agréable, M^{re}
le Gouverneur, de recevoir, pour
notre Bibliothèque du Musée, un
exemplaire de l'Exposé que
vous nous proposez de présenter
prochainement au Conseil
provincial du Brabant.

Nous vous prions d'agréer
M^{re} le Gouverneur, l'assurance de
notre ^{haute} considération la plus
distinguée. Le Président
Le Secrétaire
V. de
F. de

Annexe à la lettre
de la Com des Musées
en date du 2 Mars
1850

Annexe N° 23.

9

L'Administration du Musée royal des
Peintures et de Sculptures est confiée à une
Commission administrative composée d'un Président
et de Six Membres nommés par le Roi.
Les Membres portent le titre de Conservateurs.
La Commission veille à la conservation et au
placement des objets d'art composant le Musée
et prend à cet effet toutes les mesures qu'elle juge
nécessaires dans l'intérêt des Collections. Elle
cherche à compléter, autant que possible, la
Collection des œuvres des maîtres anciens et
modernes nécessaires aux études des artistes.
Elle adresse à ~~et~~ ^{au} ~~gouvernement~~ ^{au} Gouvernement
telle proposition qu'elle juge convenable.
Le Président est chargé de la police intérieure
et de la surveillance générale du Service, de
la formation et de la tenue des inventaires
et des Catalogues. Il est adjoint à la Com-
mission trois Membres honoraires exerçant
ou ayant exercé la profession de marchand
de tableaux, qui portent le titre de Commis-
saires-Experts. Il est attaché à la Com-
mission un Secrétaire et un Conservateur-
adjoint chargé de la surveillance journalière
des galeries et de veiller à tout ce qui appar-
tient au Musée. Le personnel ^{actuel} ~~de~~
composé en outre: d'un Mouleur-surveil-
lant, de trois Surveillants et d'un Concierge.
Le Musée est ouvert au public de dix heures
de lundi et le jeudi, ainsi que les jours de
fête légale déterminés par le Gouvernement,
de 10 heures du matin à 3 heures de relevée.
L'entrée des Galeries n'est permise les
autres jours qu'à une personne munie
d'une carte signée par un Membre de la
Commission. Les Étrangers sont admis
sur l'obligation de leurs passe-ports.

Les artistes sont admis, sur la
présentation d'une carte qui leur
est délivrée par la Commission Adminis-
trative, à faire des études au Musée,
tous les jours, à l'exception des dimanches
et des jours de fête, de 9 heures du matin
à 4 heures de relevé. Des cartes d'études
sont également délivrées aux artistes
étrangers.

Le Musée royal de Peinture et de
Sculpture dispose annuellement d'une
somme de 19000 francs répartie pour
l'exercice 1850, de la manière suivante:
1^{re} Personnel.

2^{de} Frais d'Administration et matériel. 5100

3^{de} Achats: 4900

A Achats de tableaux 8000

B 9 de plâtre moules sur l'antique 1000

Aucune acquisition n'a été
faite en 1849; le crédit de 8000 fr affecté
à cette destination a servi à solder ^{en partie} les
engagements contractés en 1848, d'un
chef de l'acquisition d'un tableau de
Jean Van Eyck, représentant: l'Adoration
des Rois et d'un tableau de Philippe
Wouwermans, ayant pour sujet: les
Adieux.

Nous avons pensé qu'il ne
serait pas sans intérêt de donner
quelques détails sur les précieux
collections conservées au Musée des Arts.

Les tableaux de Rubens, de Jordans,
de Philippe de Champagne, de De Craeyn
sont exposés dans la grande Salle du
Musée peuvent être cités comme des
ouvrages les plus remarquables et
sont dignes de figurer dans les belles
Galerie de l'Europe. Le Musée possède
également plusieurs Vandyck, un

admirable portrait de Rembrandt, une série
de tableaux par P. B. Champagne, représentant
des traits de la vie de St. Benoît; des De Craeyn,
des Jordaens, des Otto-Venier; plusieurs autres productions
distinguées de maîtres des écoles flamande
et italienne, ainsi que quelques précieux
tableaux de genre.

On peut suivre avec intérêt
la marche des travaux de l'école fla-
mande, depuis son origine jusqu'à
l'époque de Rubens, en consultant la
richesse collection des cartons qui contiennent
des œuvres capitales de notre première
école. Cette série de tableaux est très
intéressante et prouve l'artiste et pour l'amateur.

La Collection des ^{ouvrages} tableaux modernes
formée depuis peu de temps, actuellement
renferme des œuvres de quelques uns

de nos peintres distingués. Le Gouver-
nement a enrichi en 1849
de deux tableaux qui ont figuré
à l'exposition Nationale des
Beaux-Arts de 1848. L'un peint
par M^{re} Portaels, repris ^{antique} intendant: maître contemporain, il est personnel
La Secheresse en Judée. L'autre d'après une œuvre de la Galerie de la ville de
en Paysage de M^{re} Rindermann. Bientôt une autre œuvre des travaux de
l'école Belge.

Les Salles appropriées récem-
ment pour le Musée de Sculpture ont
permis de montrer au public la collec-
tion des œuvres du Sculpteur Benoit
ainsi que d'autres productions de
maîtres qui n'avaient pu être
exposés d'une manière convenable
à cause de l'insuffisance du local
 primitif.

Au nombre des ouvrages dont
le Musée de Sculpture s'est
augmenté en 1849, nous citerons
la belle statue en marbre de
M^{re} Pradier, représentant:
L'Amour Captif.
La Galerie de plâtre d'après
l'antique, commencée en 1849, sous
d'heureux auspices par la réunion de
la belle et nombreuse collection de
modèles acquis à Athènes par les

don du Gouvernement et de plusieurs
Statues que la ville possédait, pré-
sente déjà pour les peintres et les
Sculpteurs, de nombreux et d'utiles
Sujets d'étude. Une partie du crédit
destiné aux acquisitions sera affectée
annuellement à l'augmentation de
cette ^{Galerie} Collection dont la création se
faisant d'autant plus vivement
sentir que les artistes ne pouvaient
être admis pendant la journée à
étudier la collection de l'Académie
Royale de peinture de cette ville.

GOUVERNEMENT

DE LA

PROVINCE DE BRABANT.

N°

Rappeler dans la réponse la date, ainsi que le numéro de la présente.

Objet :

Bruxelles, le 1^{er} Mars 1851.



Monsieur,

Exposé,

Annexes :

Vous avez bien voulu m'adresser, l'an passé des renseignements détaillés sur le service de l'établissement remarquable qui est placé sous votre direction durant l'été. La Députation permanente du conseil provincial en a tiré parti pour la rédaction de son exposé annuel de la situation administrative du Brabant.

Il me serait bien agréable, Monsieur, de recevoir de vous une nouvelle notice se rapportant à l'exercice qui vient de s'écouler.

Veuillez, je vous prie, me faire parvenir ces renseignements dans le courant de ce mois, si cela vous est possible.

Je vous serais fort obligé de cet envoi. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Gouverneur,
Liedt

A Monsieur, le Directeur du Musée de tableaux

Musée royal
de
Peinture
et des

Sculpture

N^o 23. 17

1^{re} Classe

Bruxelles, le 27 Mars 1851.

M^{le} Gouverneur de la
Province du Brabant

M^{le} Gouvern.

J'ai eu l'honneur de
vous adresser les renseignements
que vous voulez bien m'avoir
demandés par votre lettre du
1^{er} de ce mois (N^o B.

Permettez-moi, ^{à cette occasion} M^{le} Gouvern.,
de vous exprimer de nouveau le
desir de posséder dans notre
Bibliothèque la collection des
Rapports administratifs de la
Province.

Je vous prie, M^{le} Gouvern.,
d'assurance de ma haute Consid^{on}

Le Président

Le Secrétaire
J. J. J.

J. J. J.

GOUVERNEMENT
DE LA
PROVINCE DE BRABANT.

N°

3

Rappeler dans la réponse la date, ainsi que le numéro
de la présente.

Objet :

Exposé

Monsieur,

Annexes :

Je prends la liberté de rappeler
à votre souvenir la lettre que j'ai
eu l'honneur de vous écrire sous
la date du 2 Mars dernier, et par la-
quelle je vous demandais des ensei-
gnements détaillés, se rapportant à
l'ouvrage No, sur le service de l'ita-
liennement qui est placé sous votre
Direction.

Ocupé de la rédaction de l'exposé
de la situation administrative de la
province, pour lequel les enseigne-
ments sont destinés, il me serait
bien agréable de les recevoir le
plus tôt possible.

Le Gouverneur
L. edg

A Monsieur le Directeur du musée de tableaux,
Bruxelles.

Bruxelles, le 3 Avril 1851.



ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

TABLEAUX.

N° 234

Annexe II

Annexe II

Bruxelles, le 8 Avril 1857.

M. le Ministre de l'Int.
M. le Gouvern. de la Prov. du Brabant.

Mais nous ne pouvons de nous
faire connaître que les rensei-
gnements que nous avons sur nous
nous demander pour l'Exposé
de la situation administrative de
la Province nous ont été adressés
par votre lettre du 27 Mars d.

Nous supposons donc que
c'est par erreur que nous
venons de recevoir votre lettre
de rappel en date du 5 de ce
mois. M. B.

Peuillez agréer, M. le Gouv.

Le Président

Le Secrétaire
J. B.

F. J. J.

Musée royal de Peinture et de Sculpture.

Parmi les objets d'art dont les collections du Musée royal se sont enrichies l'année dernière, on doit se féliciter de pouvoir citer les deux remarquables tableaux joints par Botto et Ruyssdael, acquis par le S^{int} du Gouvernement, lors de la vente de la Galerie de Louis Stall. le Roi Guillaume II. - Un intérieur du Corps de Garde d'un prince de Coniers a également été acheté pour le Musée.

Par suite des mesures prises récemment par M^{le} le Ministre de l'Intérieur, onze tableaux d'un talent de M^{le}. Verschaeren, Gudin, Sebron, Perlaer, Delvaux, F. de Bruckeleer, Kantvri, Koppe et Willems ont été retirés des hôtels Ministériels pour être placés dans la Collection des Oeuvres modernes.

Le Musée de Sculpture s'est également enrichi de l'œuvre principale de Jean Paul Bouré (Le Prométhée enchaîné sur le mont Caucase, exposé en 1844), ainsi que de quatre autres statues de même artiste, offertes généreusement à l'Etat par M^{re} Bouré, père.

La Collection des plâtres moulés en Italie ^{sous la direction} de M^{le} le Professeur Zahn est venue accroître d'une manière appréciable l'importance de la Galerie des plâtres d'après l'antique.

Les travaux d'appropriation
exécutés en ce moment dans les
Salles affectées au Musée Moderne
ont nécessité provisoirement
la fermeture de cette Collection
qui ne tardera pas cependant
à être de nouveau accessible aux
artistes et aux visiteurs.

